

BILAN D'ACTIVITE 2024



PLATE-FORME DE COMPOSTAGE DE CHEZY (03) SICTOM NORD-ALLIER

REDACTEUR	J. MESTAS	DATE DE REDACTION	14/03/2025
VERIFICATEUR	G. BERENGER	DATE DE VERIFICATION	27/03/2025
REFERENCE	JM/4L91//24/001	VERSION	0

SOMMAIRE

1 > INTRODUCTION	1
2 > FAITS MARQUANTS 2024	2
2.1. TRAVAUX RESEAU HYDRAULIQUE	2
2.2. INSPECTION DREAL	2
3 > LES DECHETS TRAITES	3
3.1. BILAN QUANTITATIF DES ENTREES DE DECHETS	3
3.2. BILAN QUALITATIF DES ENTREES DE DECHETS	5
4 > GESTION DE LA PLATE-FORME	6
4.1. BROYAGE DES DECHETS VERTS	6
4.1.1 Phase de biodégradation active	7
4.1.2 Contrôle de la biodégradation active	8
4.1.3 Phase de maturation	8
4.1.4 Criblage et évacuation des refus	9
4.1.5 Durée de compostage des lots	10
4 > LE COMPOST PRODUIT ET EVACUE	12
5.1. BILAN QUANTITATIF	12
5.1.1 Commercialisation du compost	12
5.1.2 Journées portes ouvertes	13
5.2. BILAN QUALITATIF	14
5.2.1 Les paramètres agronomiques	14
5.2.2 Les éléments traces métalliques	17
5.2.3 Les composés traces organiques	18
5.2.4 Les inertes	19
5.2.5 Les agents pathogènes	20
5.2.6 Indice de stabilité biologique	20
6 > GESTIONS DES EFFULENTS	23
6.1. ORIGINE TRAITEMENT DES EFFLUENTS	23
6.2. EFFLUENTS RECYCLES	23
6.3. SUIVI ANALYTIQUE DES EAUX DU BASSIN DE COLLECTE	24
7 > CONSOMMATION D'EAU EN M ³	25
8 > CONSOMMATION ELECTRIQUE	25
9 > COMPTE GER	26
10 > CONCLUSION	27
11 > ANNEXES	28

1 > INTRODUCTION

L'exploitation de la plateforme de compostage appartenant au SICTOM Nord Allier de Chézy a démarré en 2015.

Suez Organique a repris l'exploitation du site le 17 octobre 2018. Le SICTOM a renouvelé le contrat d'exploitation du site à Suez Organique en octobre 2022 pour une durée de 3 ans.

En 2024, cette plate-forme a traité les déchets verts du périmètre du SICTOM Nord Allier, soit 84 546 habitants répartis sur 72 communes.

L'entité TERRIAL est chargée de la commercialisation des composts normés produits sur la plate-forme depuis la reprise du site.

Ce rapport retrace l'ensemble des éléments de l'activité de compostage de ce site pour la période de janvier à décembre 2024.

Il comprend les parties suivantes :

- Les déchets traités,
- Le processus de compostage,
- La destination finale du compost,
- Le bilan matière,
- Gestion et suivi des eaux,
- Le bilan du compte GER.

2 > FAITS MARQUANTS 2024

2.1. TRAVAUX RESEAU HYDRAULIQUE

Le SICTOM a souhaité réaliser une étude hydraulique afin de limiter au maximum les rejets vers les bassins de l'ISDND. Cette étude permettra de trouver une solution pour mieux gérer le dépôt des fines dans le bassin des jus de compostage. Cette étude avait également pour objectif d'intégrer les eaux de lavage lors des vidages de biodéchets, comme l'avait envisagé le SICTOM (voir paragraphe ci-dessus, étude sanitaire).

À la suite de cette étude, le SICTOM a réalisé en 2024 des travaux pour augmenter la capacité du bassin (fermeture en aval du site), limiter le passage des fines dans le bassin et pouvoir isoler les eaux du site en amont du bassin (en cas de pluviométrie très importante et de rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie).

L'entreprise GEOBTP a réalisé la pose d'un regard avec fermeture de la conduite d'évacuation du bassin vers l'ISDND. Il a également posé une vanne guillotine à l'entrée du bassin des lixiviats de la plate-forme afin de pouvoir stocker de l'eau sur la plate-forme en cas de forte pluviométrie.

Photo Vanne Guillotine entrée bassin



Photo Regard isolement conduite aval



2.2. INSPECTION DREAL

Une inspection DREAL s'est déroulée en mars 2024 sur la plate-forme .

Vous trouverez le rapport de l'inspection ainsi que les réponses apportées aux observations en annexe n°7 .

3 > LES DECHETS TRAITES

3.1. BILAN QUANTITATIF DES ENTREES DE DECHETS

La quantité de déchets entrants sur la plate-forme a été en 2024 de **10 114,39 tonnes (soit + 24,14 % par rapport à 2023)**.

Cette augmentation est liée à une pluviométrie très importante tout au long de l'année 2024 qui a produit beaucoup de déchets verts.

Ces tonnages sont répartis comme suit :

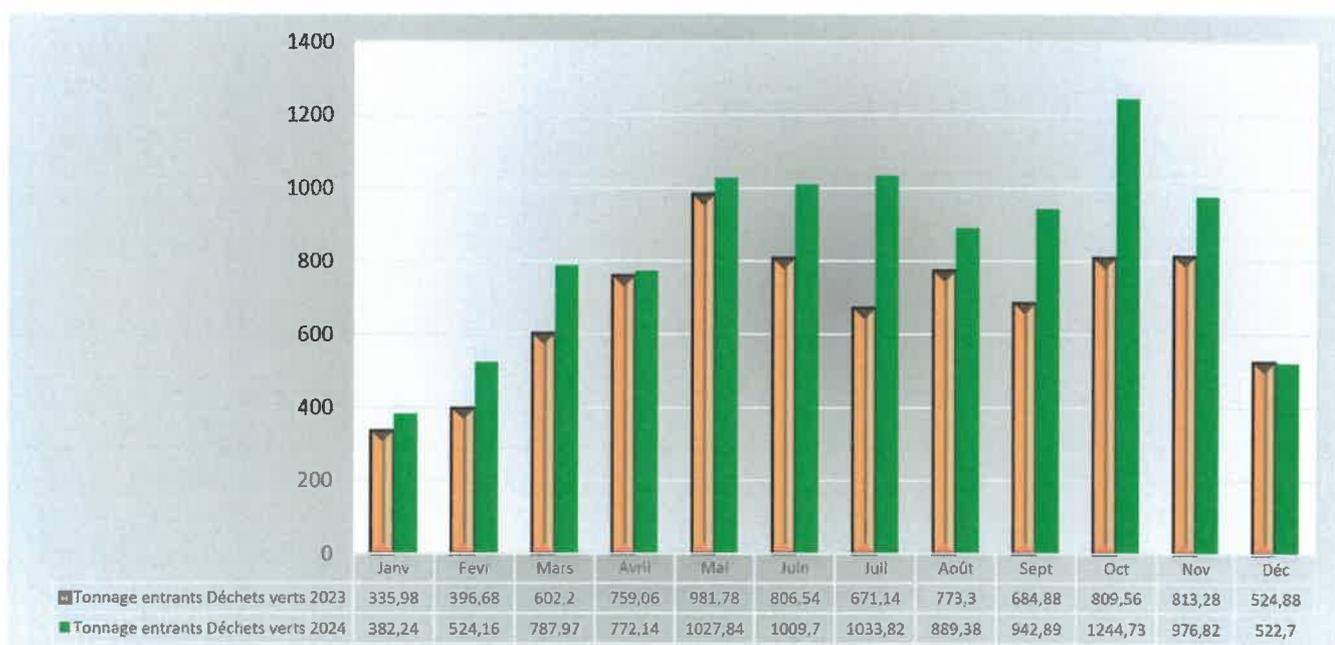
- **7 382,07 tonnes** de déchets verts collectés en déchetteries et livraison en direct des entreprises et des collectivités sur la plate-forme ;
- **2 509,88 tonnes** de déchets verts collectés en porte à porte.

Les tonnages des entreprises privées locales représentent **222,44 tonnes soit 2,20 %** des tonnages entrants.

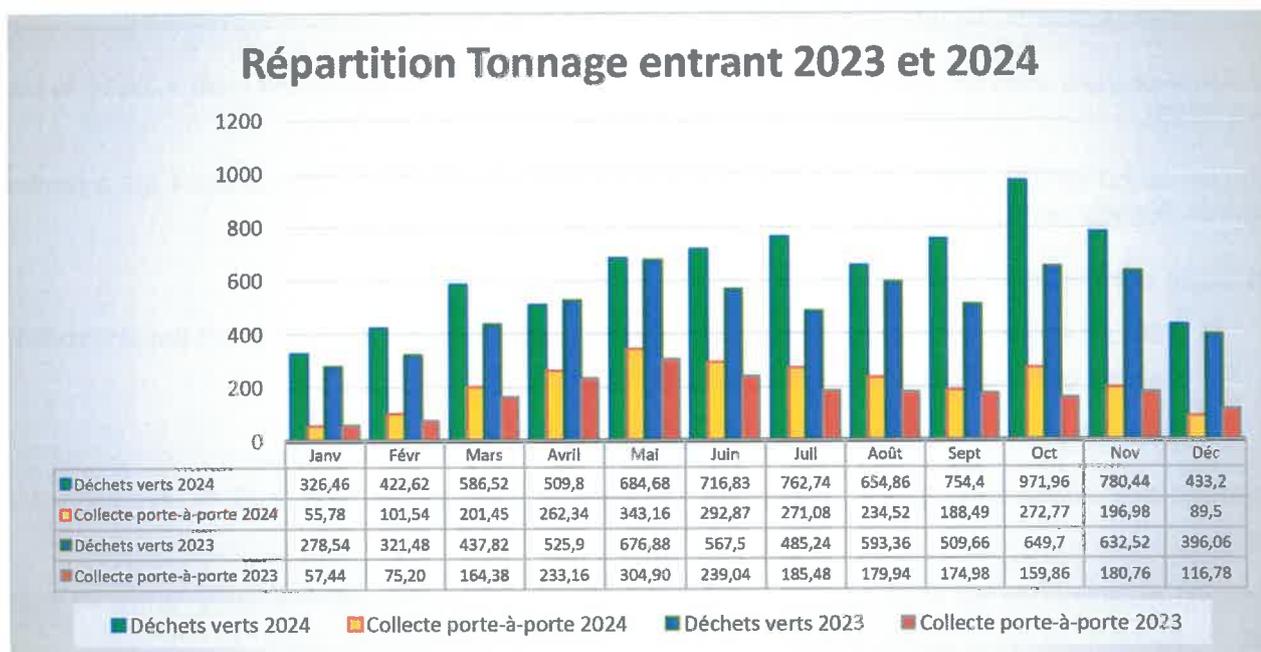
Les tonnages réceptionnés au cours de l'année 2024 sont présentés en annexe 1 sous forme de bilan mensuel.

Les graphiques n°1 et 2 indiquent les quantités mensuelles de déchets entrants réparties mensuellement et par type de collecte, sur la plate-forme durant 2023-2024.

Graphique n° 1 : Entrées des déchets verts mensuels en 2023 et 2024



Graphique n° 2 : Répartition des déchets verts entrants en 2023 et 2024



3.2. BILAN QUALITATIF DES ENTREES DE DECHETS

Photo n° 1 : Déchets verts bruts

Les déchets verts résultent :

- Soit d'un apport volontaire dans les 9 déchetteries du SICTOM Nord Allier (déchettes d'Avermes, Bourbon-l'Archambault, Chézy, Coulandon, Dompierre sur Besbre, La Chapelle aux Chasse, Lurcy-Lévis, Neuilly le Real et Thionne) ;
- Soit d'une collecte en porte à porte auprès des particuliers ;
- Soit d'un apport des services techniques des collectivités et entreprises privées locales.



Les végétaux sont livrés sous forme brute. Ils sont constitués de tailles, de bois d'élagage, de feuilles et de tontes, exempts de corps étrangers, et nécessitent un broyage avant de rentrer dans le processus de compostage.

La composition des entrées de déchets verts, variable selon les saisons, est classique pour ce type de plateforme.

A leur arrivée, les déchets verts font l'objet d'un contrôle visuel afin d'enlever les indésirables (plastiques, papiers, objets divers).

Les indésirables sont récupérés dans deux containers de 660 litres et font l'objet d'une collecte par le SICTOM NORD ALLIER.

En 2024 : 1,2 tonnes ont été évacuées.

4 > GESTION DE LA PLATE-FORME

4.1. BROYAGE DES DECHETS VERTS

Le broyage-défilage est une opération mécanique de réduction de taille des déchets verts et d'homogénéisation des produits à traiter. Cela permet d'augmenter la surface de contact des déchets avec les micro-organismes responsables de la dégradation des déchets.

Un broyeur de marque DOPPSTAT AK510 est présent sur le site pour effectuer les opérations de broyage. En 2024, 447 heures de broyage ont été effectuées sur la plate-forme de CHEZY.

Photo n°2 : broyeur site de CHEZY



Nous effectuons une opération de broyage toutes les 300 tonnes de déchets bruts réceptionnés. Une fois broyés, les déchets verts sont placés dans des casiers en aération forcée et arrosée.

Le mélange des déchets verts broyés s'effectue sur l'aire de réception, à l'aide d'un chargeur. Cette opération a pour but d'obtenir un matériau homogène, présentant les conditions optimales de compostage.

En 2024, 30 lots ont été mis en compostage. Les refus de criblage sont utilisés comme structurant pour le compostage des boues de station d'épuration sur le site des Amendements Nivernais à La Machine (58).

Tableau n° 1 : Broyage en 2024

Date de broyage	N° du lot	Tonnage du lot
Janvier	2024-01	365,54
Février	2024-02	295,60
Mars	2024-03	322,90
Avril	2024-04	317,91
Avril	2024-05	353,90
Avril	2024-06	365,84
Mai	2024-07	276,90
Mai	2024-08	328,56
Juin	2024-09	344,82
Juin	2024-10	310,43
Juillet	2024-11	256,06
Juillet	2024-12	317,36
Juillet	2024-13	312,30
Août	2024-14	340,36
Août	2024-15	383,02
Août	2024-16	359,02
Septembre	2024-17	346,30
Septembre	2024-18	342,84
Septembre	2024-19	315,35
Octobre	2024-20	314,15
Octobre	2024-21	341,47
Octobre	2024-22	352,36
Novembre	2024-23	352,16
Novembre	2024-24	359,54
Novembre	2024-25	349,86
Décembre	2024-26	353,99
Décembre	2024-27	342,12
Décembre	2024-28	322,59
Décembre	2024-29	341,59
Décembre	2024-30	333,93
Total		10 035,03

Au 31 décembre 2024, le stock de déchets verts en attente de broyage était de 419,47 tonnes.

4.1.1 Phase de biodégradation active

En présence d'oxygène, cette phase dite de « fermentation aérobie » permet aux micro-organismes de dégrader la matière organique.

La plate-forme possède des casiers en ventilation forcée qui permettent d'accélérer cette phase. Ils sont adaptés à une exploitation intensive et assurent une très bonne aération

Les déchets verts sont également arrosés si nécessaire, de manière à obtenir un taux d'humidité proche de 60% (optimum de compostage).

La phase de biodégradation active dure environ quatre semaines.

4.1.2 Contrôle de la biodégradation active

Le contrôle de la « fermentation » est effectué grâce à la mesure de deux paramètres : la température et le taux d'humidité.

L'évolution de la température permet de caractériser l'activité biologique, de contrôler la qualité de l'hygiénisation et de déclencher le retournement et/ou l'arrosage, ce qui permet de revenir à des conditions optimales de compostage.

Il est nécessaire d'atteindre une température supérieure à 60°C durant 4 jours, pour obtenir un bon procédé.

La mesure de l'humidité permet d'identifier les sessions d'arrosage. Le taux d'humidité optimum pour la phase de « fermentation aérobie » se situe aux environs de 60 %.

4.1.3 Phase de maturation

Le broyat de déchets verts est sorti des casiers et mis en andains sur la plate-forme de maturation.

Les andains sont retournés plusieurs fois afin de maintenir une température élevée et d'assurer une bonne activité biologique. Cette phase dure environ deux à trois mois.

Les andains sont ensuite criblés.

4.1.4 Criblage et évacuation des refus

Le criblage permet d'extraire les morceaux de bois grossiers non dégradés et les indésirables restants.

Le crible de la plateforme permet d'obtenir différentes granulométries de compost, ce qui va permettre d'adapter le produit à l'utilisation prévue (agriculture, particuliers, etc.). La totalité du compost produit est criblée en maille 0-20 mm.

Le compost criblé obtenu est stocké sur une aire prévue à cet effet.



Les refus de criblage sont soit rebroyés pour reprendre le cycle de compostage, soit utilisés comme structurant pour le compostage des boues sur le site des Amendements Nivernais à La Machine (58).

En 2024 : 1 430,48 tonnes (soit 100 % des refus) ont été évacuées sur le site des Amendements Nivernais.

Photo : Site des Amendements Nivernais



4.1.5 Durée de compostage des lots

Le procédé de compostage se décompose en deux phases comme suit :

- Phase de biodégradation active (« fermentation aérobie »), d'une durée d'environ 4 semaines, avec un suivi des paramètres de compostage (températures, humidité, etc.) ;
- Phase de maturation après le criblage, avec retournement des andains (environ 2 mois).

La durée totale du processus de compostage est donc d'environ 3 mois.

Un tableau de gestion lot par lot pour l'année 2024 vous est présenté en **Annexe 4**.

Les tonnages de compost produits représentent 46,22 % des tonnages entrants

- Le calcul du rendement compost est le suivant :

Rendement compost = $(M0 * 100) / M1$
Avec M0 tonnage de compost du lot évacué
M1 tonnage de déchets verts entrants dans la composition du lot

Les refus de criblage représentent 20,61 % des tonnages de déchets verts entrants.

- Le calcul du rendement de criblage est le suivant :

Rendement refus de criblage = $(M2 * 100) / M1$
Avec M2 tonnage de refus de criblage du lot évacué
M1 tonnage de déchets verts entrants dans la composition du lot

La perte de masse due au compostage représente 37,24 % ce qui est un taux correct pour du compostage de déchets verts.

Le calcul du % de la perte de masse est le suivant : % perte de masse = $(100 - ((M2 + M0) * 100 / M1))$

Tableau n°2 : rendements process lot par lot

RENDEMENT PROCESS						
Lot	Tonnage Déchets verts	Tonnage compost	Tonnage refus de criblage	% compost	% refus de criblage	% perte de masse
CC 23-07	383,58	111,28	68,6	29,01	17,88	53,10
CC 23-08	359,9	52,06	49,28	14,47	13,69	71,84
CC 23-09	344,82	142,24	75,4	41,25	21,87	36,88
CC 23-10	353,56	91,78	44,6	25,96	12,61	61,43
CC 23-11	343	175,96	53,58	51,30	15,62	33,08
CC 23-12	333,38	151,48	82,1	45,44	24,63	29,94
CC 23-13	307,1	135,04	76,22	43,97	24,82	31,21
CC 23-14	340,36	119,08	104,52	34,99	30,71	34,30
CC 23-15	353,86	131,56	79,6	37,18	22,49	40,33
CC 23-16	351,9	133,94	51,56	38,06	14,65	47,29
CC 23-17	247,96	164,06	53,26	66,16	21,48	12,36
CC 23-18	346,42	120,72	53,14	34,85	15,34	49,81
CC 23-19	217,22	156,64	54,6	72,11	25,14	2,75
CC 23-20	347,6	147,4	49,96	42,41	14,37	43,22
CC 23-21	341,64	155,06	51,54	45,39	15,09	39,53
CC 23-22	349,58	187,72	48,28	53,70	13,81	32,49
CC 23-23	280,86	161,2	76,96	57,40	27,40	15,20
CC 23-24	259,26	132,8	77,04	51,22	29,72	19,06
CC 24-01	365,64	132,38	78,1	36,21	21,36	42,44
CC 24-02	295,6	147,9	90,38	50,03	30,58	19,39
CC 24-03	322,9	135,24	48	41,88	14,86	45,14
CC 24-04	317,91	162,1	38,72	50,99	12,18	36,83
CC 24-05	353,9	156,3	44,32	44,17	12,52	43,31
CC 24-06	365,84	149,08	48,1	40,75	13,15	46,10
CC 24-07	276,9	160,72	73,9	58,04	26,69	15,27
CC 24-08	328,56	159,92	74,02	48,67	22,53	28,80
MOYENNE				46,22	20,61	37,24

4 > LE COMPOST PRODUIT ET EVACUE

5.1. BILAN QUANTITATIF

Durant l'année 2024, la production de compost a été d'environ 3 988 tonnes.

- 3 623,12 tonnes ont été commercialisées en 2024 et 87,16 tonnes retour collectivités
- 374,72 tonnes étaient en stock au 31/12/2024.

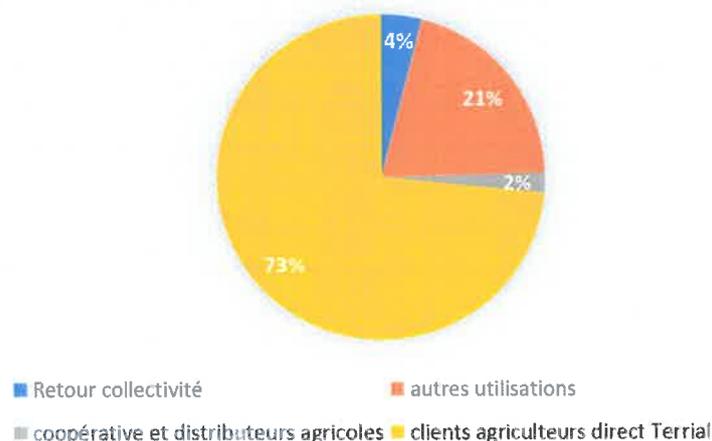
Le détail des sorties de compost en 2024 est présenté en Annexe 2.

5.1.1 Commercialisation du compost

Le compost est vendu sous la marque nationale de Suez Organique : ORGAVERT.

- 73 % des tonnes de compost sont commercialisées en filière agricole
- . Le compost est le plus souvent utilisé pour amender les cultures céréalières de printemps ou d'automne, mais également les prairies.
- 23 % du compost est valorisé pour d'autres utilisations : aménagement paysager, réhabilitation de site ou fabrication de terreau.

Répartition des tonnages sortant par filière



Pour 70 % des volumes commercialisés, TERRIAL assure la prestation de livraison en bordure de champs.

L'épandage est pris en charge directement par les exploitants agricoles.

5.1.2 Journées portes ouvertes

Deux fois par an, des journées portes ouvertes sont organisées sur la plate-forme de CHEZY, afin de distribuer du compost aux particuliers des communes adhérentes. Des visites du site sont organisées afin de faire découvrir le compostages aux adhérents du SICTOM.

Distributions de printemps :

5 jours de distributions sur 4 déchetteries en mars/avril 2024 et une sur la plateforme :

Le samedi 23 mars 2024 : Déchèterie Dompierre sur Besbre
Déchèterie Neuilly Le Real

Le samedi 30 mars 2024 : Déchèterie Lurcy Levis
Déchèterie Bourbon l'Archambaud

Le samedi 6 avril 2024 : PCDV Chézy

Distributions d'automne :

En octobre 2024, 5 distributions dont 4 en déchetteries et 1 à la plateforme :

Le mardi 08 octobre 2024 : Déchèterie de Neuilly Le Real

Le mercredi 09 octobre 2024 : Déchèterie de Dompierre sur Besbre

Le jeudi 10 octobre 2024 : Déchèterie de Bourbon l'Archambaud

Le vendredi 11 octobre 2024 : Déchèterie de Lurcy Levis

Le samedi 19 octobre 2024 : PCDV Chézy

1 163 personnes ont pu bénéficier du compost en 2024.

Une distribution a été mise en place sur les déchetteries du Sictom durant l'année 2024. Le mode de distribution a été modifié. Au niveau des déchetteries, il y a une journée d'ouverture et les personnes peuvent continuer de venir chercher du compost jusqu'à que la benne soit vide .



5.2. BILAN QUALITATIF

La norme NFU 44-051 version 2006 présente les analyses à réaliser en année de routine en fonction de la production annuelle de compost (tableau n°2).

Dans le cas présent, la fréquence analytique correspond à une production comprise entre 3 500 et 7 000 tonnes/ an.

Tableau n° 2 : Fréquence des analyses par ensemble de produits par unité de production

Type d'analyse	Tonnage / an		
	0 à 350	350 à 3 500	3 500 à 7 000
Agronomie	2/an	3/an	4/an
Fractionnement biochimique	Absence	Absence	1/an
Minéralisation potentielle	Absence	Absence	1/an
ETM	1/an	2/an	3/an
Critères microbiologiques	1/an	2/an	3/an
Inertes et impuretés	1/an	2/an	2/an
CTO	1/an	1/an	1/an

Les résultats des analyses des composts NFU 44-051 sont présentés dans les paragraphes ci-après.

Durant l'année 2024 : 30 lots de compost ont été produits et 12 analyses ont été réalisées :

- 12 analyses des paramètres agronomiques,
- 4 analyses des éléments traces métalliques,
- 4 analyses des composés traces organiques,
- 2 analyses des inertes,
- 3 analyses des paramètres bactériologiques,
- 1 cinétique de minéralisation,
- 1 analyse de l'Indice de Stabilité Biologique.

Les analyses sont présentées en **annexe 3**.

5.2.1 Les paramètres agronomiques

Le tableau ci-après présente les résultats des analyses effectuées en 2024.

Tableau n°3 : Composition agronomique du compost

Élément	Mat. Sèche (%)	Ph	Mat. Org (% MB)	Carbone org.(% MB)	Azote organique(% MB)	MO/Norg	C/N	P2O5(% MB)	K2O(% MB)	N+P2O5+K2O	CaO (% MB)	MgO (% MB)
Lot 2023 07-08	55,1	9,46	24,3	22,06	0,91	24,24	13,1	0,33	0,77	2,03	1,82	0,26
Lot 2023 09-10	59,6	9,43	21,8	18,31	0,95	19,27	11,2	0,37	0,89	2,24	1,79	0,31
Lot 2023-11	54,3	9,24	20,8	19,12	0,93	22,36	11,1	0,40	0,80	2,14	1,94	0,38
Lot 2023-12	51,5	9,47	20,5	19,91	0,85	24,12	11,8	0,40	0,84	2,11	1,9	0,35
Lot 2023-13-14	58,2	9,55	22,5	19,37	0,94	23,94	11,9	0,42	1,16	2,53	2,18	0,34
Lot 2023-15	54	9,43	21,9	20,29	0,88	24,88	12,3	0,46	1,14	2,5	2,37	0,31
Lot 2023-16	55,4	9,1	21,8	19,65	0,89	24,49	12,1	0,42	0,96	2,28	1,93	0,35
Lot 2023-17	58,3	9,51	22,5	19,33	0,79	24,47	14,2	0,38	0,87	2,04	1,82	0,35
Lot 2023 18	50,3	9,1	24,1	12	1,06	23	11,3	0,50	0,81	2,39	2,15	0,34
Lot 2023 20	54,9	6,8	24,8	22,5	1,74	14,25	12,9	0,64	1,01	1,87	4,87	0,54
Lot 2024 Aout-Oct	60,3	7,2	25,3	12,7	1,16	21,81	10,5	1,31	0,93	2,56	5,23	0,35
Lot 2024 Novembre	64,4	7,2	22,7	11,3	1,03	22,04	11	0,43	0,92	2,38	2,08	0,36
Moyenne	56,33	8,79	22,75	18,04	1,02	22,4	11,95	0,51	0,93	2,26	2,51	0,35
Norme NFU 44051	> 30 %		>20%		<3	<40		<3	<3	<7		

MATIERE SECHE :

Elle est supérieure à 50,3 % pour tous les lots (minimum pour la norme NFU 44-051). Cela montre que le compostage s'est bien déroulé et que les retournements ont eu lieu au bon moment.

MATIERE ORGANIQUE :

Elle est en moyenne de 22,75 % sur la matière brute (minimum pour la norme NFU 44-051 « amendement organique » : 20 % de la MB).

AZOTE :

La teneur moyenne en azote total est de 1,02 % sur la matière brute (maximum pour la norme NFU 44-095 « amendement organique » : 3 %).

MATIERE ORGANIQUE/AZOTE ORGANIQUE :

Le rapport moyen est de 22,4 (maximum exigé par la norme NFU 44-051 « amendement organique » : 40).

Commentaires

Le compost produit par la plate-forme de CHEZY respecte les exigences de la norme NFU 44-051 concernant les paramètres agronomiques.

5.2.2 Les éléments traces métalliques

Le tableau ci-après présente les résultats des analyses effectuées en 2024.

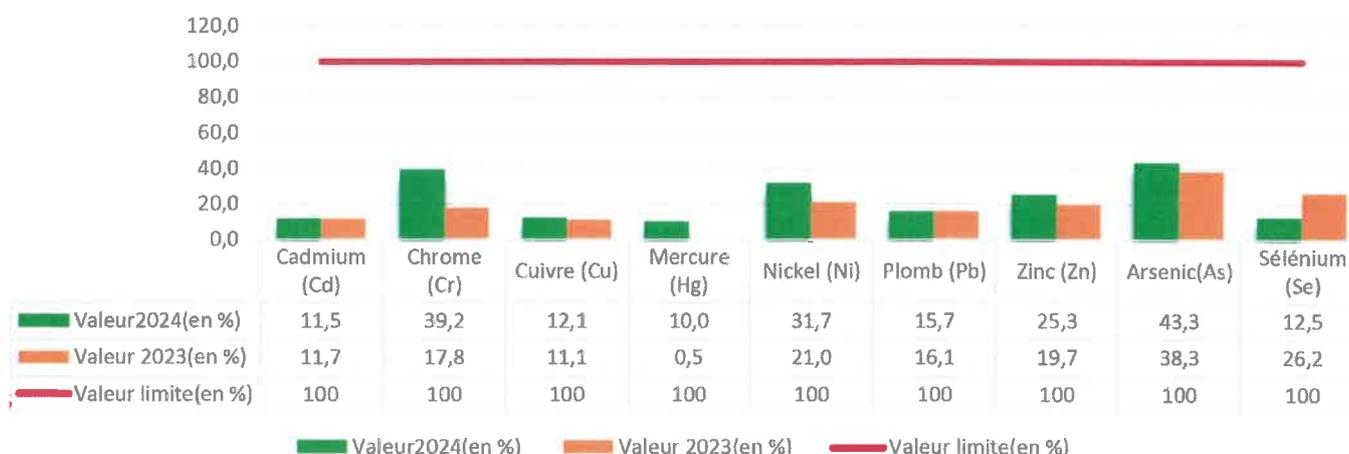
Tableau n° 4 : Teneurs en éléments traces métalliques du compost

Elements (Mg/Kg de MS)	Lot 2023-11	Lot 2023-19	Lot 2023-20	Lot 2024- novembre	Moyenne	Val. Limite NFU 44-095
Cadmium (Cd)	0,22	0,46	0,38	0,32	0,345	3
Chrome (Cr)	20,6	17,2	43,2	107	47	120
Cuivre (Cu)	41,1	39,1	28,4	36,4	36,25	300
Mercure (Hg)	0,051	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	2
Nickel (Ni)	12,48	12,2	26,4	24,9	18,99	60
Plomb (Pb)	28,5	25,5	27,1	31,7	28,2	180
Zinc (Zn)	141	167	133	165	151,5	600
Arsenic(As)	7,11	7,04	6,24	10,8	7,8	18
Sélénium (Se)	<2,61	<1,5	<1,5	<1,5	<1,5	12

Commentaires

Les teneurs en éléments traces métalliques sont inférieures aux valeurs limites de la norme NFU 44-051 « amendements organiques ».

Evolution des éléments Traces Métalliques 2023-2024



5.2.3 Les composés traces organiques

Le tableau ci-après présente les résultats des analyses effectuées en 2024.

Tableau n° 5 : Teneurs en composés traces organiques du compost

Composés (Mg/Kg de MS)	Lot 2023 11	Lot 2023 19	Lot 2023 20	Lot 2024 Novembre	Val. Limite NFU 44-095
Total des 7 PCB	<0,056	<0,07	<0,07	<0,07	0,8
Fluoranthene	0,114	0,33	0,15	0,18	4
Benzo(b)fluoranthene	<0,055	<0,05	0,07	<0,05	2,5
Benzo(a)pyrene	0,0041	<0,05	<0,05	<0,05	1,5

MOYENNES DES COMPOSÉS TRACES ORGANIQUES SUR LOTS PRODUITS EN 2024



Commentaires

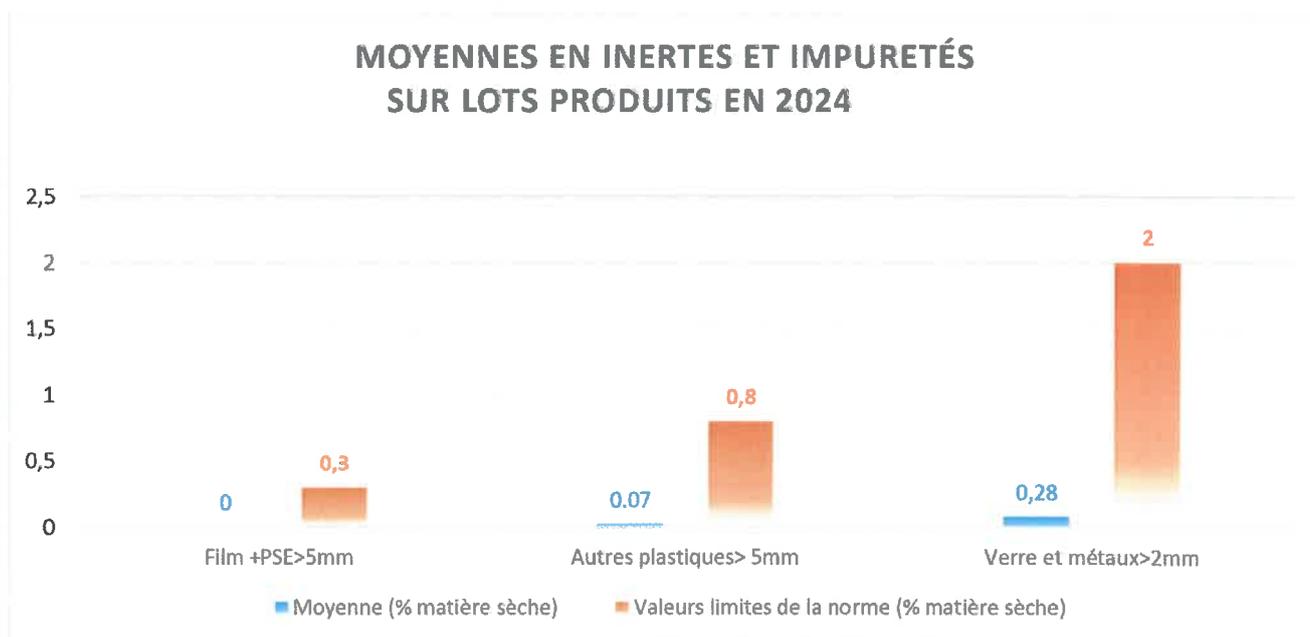
Les teneurs en composés traces organiques sont inférieures aux valeurs limites de la norme NFU 44-051 « amendements organiques ».

5.2.4 Les inertes

Le tableau ci-après présente les résultats des analyses effectuées en 2024.

Tableau n° 6 : Teneurs en composés inertes du compost

Éléments (Mg/Kg de MS)	Lot 2023 11	Lot 2024 Octobre	Val.Limite NFU 44- 095	Unités
Film +PSE>5mm	0	0	<0,3	% MS
Autres plastiques> 5mm	0,07	0	<0,8	% MS
Verre et métaux>2mm	0,35	0,21	<2	% MS



Commentaires

Les teneurs en types d'inertes sont inférieures aux valeurs limites de la norme NFU 44-051 « amendements organiques ».

5.2.5 Les agents pathogènes

Le tableau ci-après présente les résultats des analyses effectuées en 2024.

Tableau n° 7 : Composition en agents pathogènes du compost

Éléments (Mg/Kg de MS)	Lot 2023-11	Lot 2024-Octobre	Lot 2024-Novembre	Val. Limite NFU 44-051
Salmonelles	Abs	Abs	Abs	Absence dans 1g de MB
Oeufs d'helminthes viables	Abs	Abs	Abs	Absence dans 1g de MB

Les teneurs en agents pathogènes sont inférieures aux valeurs limites de la norme NFU 44-051 « amendements organiques ».

5.2.6 Indice de stabilité biologique

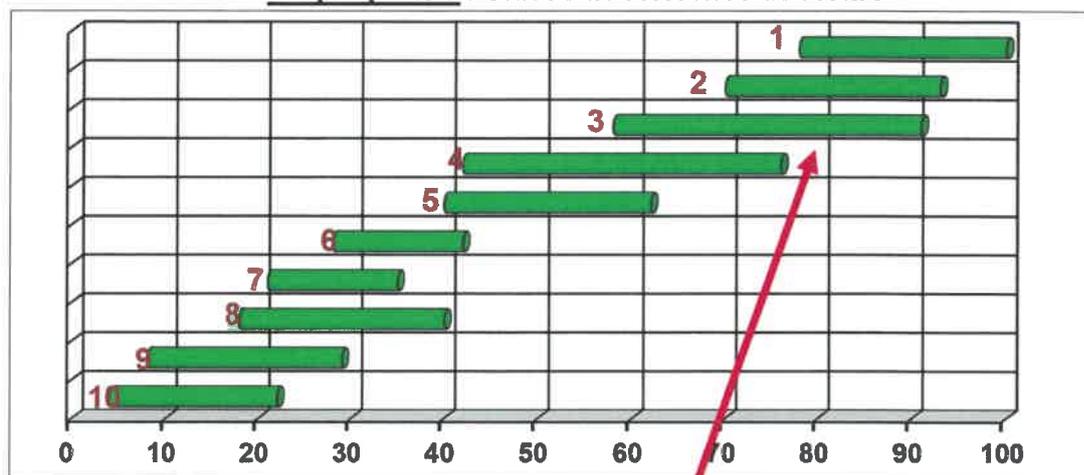
Le tableau ci-dessous présente les résultats des analyses effectuées en 2024.

L'ISMO (estimation de la stabilité de la Matière Organique) a été déterminé sur le lot CC-4L91-051-24-ISMO.

Tableau n° 8 : Indice de stabilité biologique du compost

Valeur amendante	Lot CC 4L91-051-24 ISMO
ISMO (en % MO)	78,8

Graphique n°7 : Classe de référence de l'ISMO

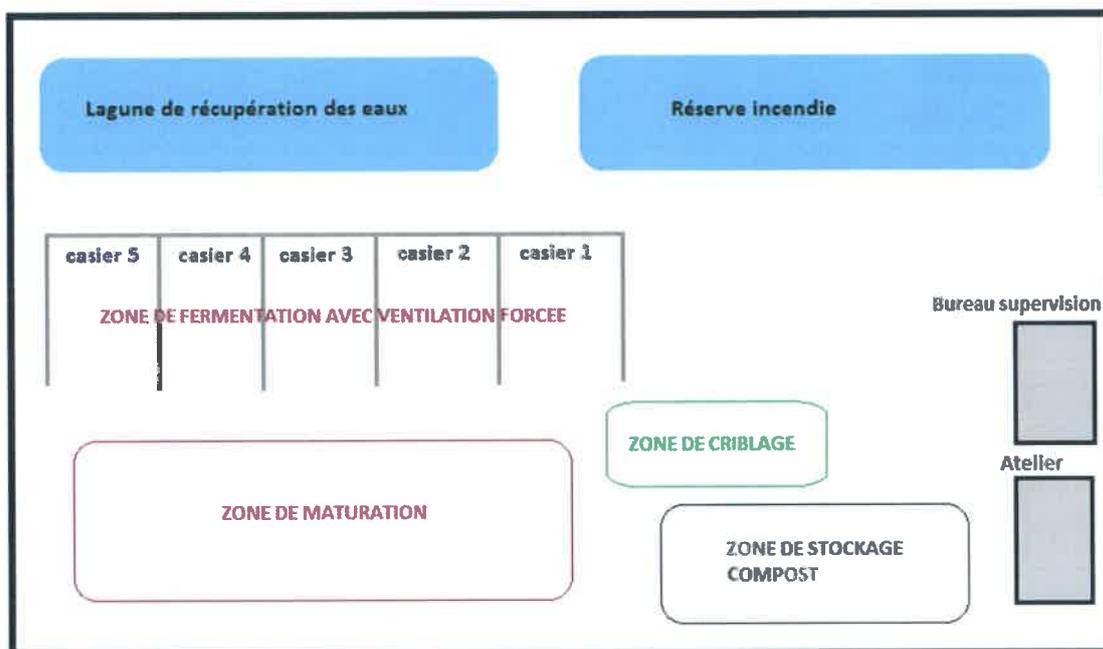


VALEUR DE L'ANALYSE LOT CC-4L91-051-24-ISMO

Légende

- 1 Tourbes
- 2 Ecorces de résineux.
- 3 Déchets verts compostés.
- 4 Ecorces de Feuillus.
- 5 Fumiers « mûrs », bois compostés.
- 6 Fumiers « 1/2 mûrs », composts de Champignonnières.
- 7 Fumiers jeunes, bois de feuillus et résineux.
- 8 Composts urbains boues.
- 9 Résidus de cultures, bois très jeune.
- 10 Déjections de volailles.

APERCU SCHEMATIQUE DE LA PLATE-FORME



6 > GESTIONS DES EFFLUENTS

6.1. ORIGINE TRAITEMENT DES EFFLUENTS

"Les eaux de ruissellement de la plate-forme sont collectées grâce à des grilles avaloirs présentes sur le site. Les eaux sont ensuite stockées dans une lagune aérée à l'aide de deux agitateurs de type « Oloïde ».

Les eaux sont soit reprises à l'aide de deux pompes et servent à arroser les lots de déchets verts broyés dans les casiers de ventilation forcée, soit, en cas de quantité trop importante, évacuées sur un réseau d'eaux usées qui se rejette dans le réseau d'assainissement de la station d'épuration des Isles à Avermes.

Suite à des épisodes pluvieux exceptionnels, des rejets dans le réseau d'assainissement via les bassins de stockage de l'ISDND ont eu lieu début juin. Une étude hydraulique a été menée sur la plate-forme début 2024 afin de pouvoir absorber les épisodes pluvieux exceptionnels et éviter les déversements.

6.2. EFFLUENTS RECYCLES

Les eaux collectées par la lagune sont recyclées sur la plate-forme par arrosage des andains en cours de fermentation de manière à les saturer en eau durant la phase de fermentation et optimiser ainsi le processus de compostage.



6.3. SUIVI ANALYTIQUE DES EAUX DU BASSIN DE COLLECTE

Une analyse des eaux de ruissellement de la plate-forme de compostage est réalisée une fois par an conformément à l'arrêté préfectoral.

Tableau n° 9 : Comparaison analyse eaux de ruissellement/Valeurs AP

Éléments	26/04/2024	Val. Limite AP
MES	12	100 mg/l
DCO	37	< 300 mg/l
DBO5	7	<100 mg/l
Nt	2,1	< 30 mg/l
Pt	<0,14	<10 mg/l (*)
Hydrocarbures totaux	<0,10	10 mg/l
Plomb	<0,01	<0,5mg/l
Chrome	0,002	<0,5mg/l
Cuivre	0,0021	<0,5mg/l
Zinc	0,0062	<2 mg/l

(*)<10 mg/l si le flux est inférieur à 0,5 kg par jour, 2mg/l au-delà en moyenne mensuelle .

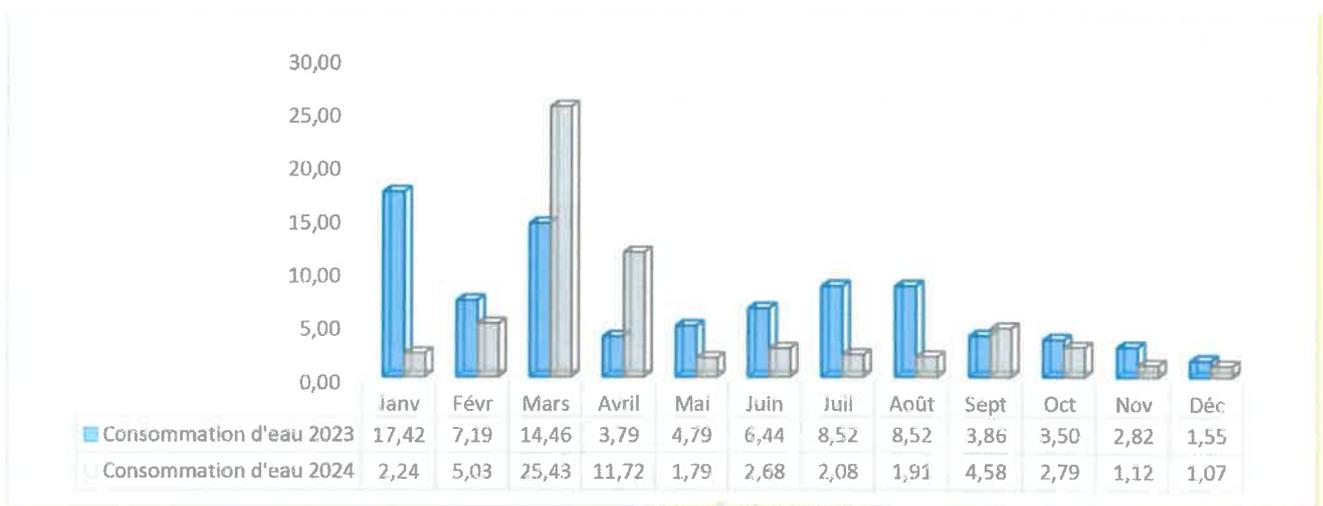
Les résultats des analyses sont conformes aux valeurs maximales imposées par l'arrêté préfectoral.

Les résultats des analyses vous sont présentés en annexe 5

7 > CONSOMMATION D'EAU EN M³

La consommation d'eau potable annuelle en 2024, représente un volume de 62,47 m³.

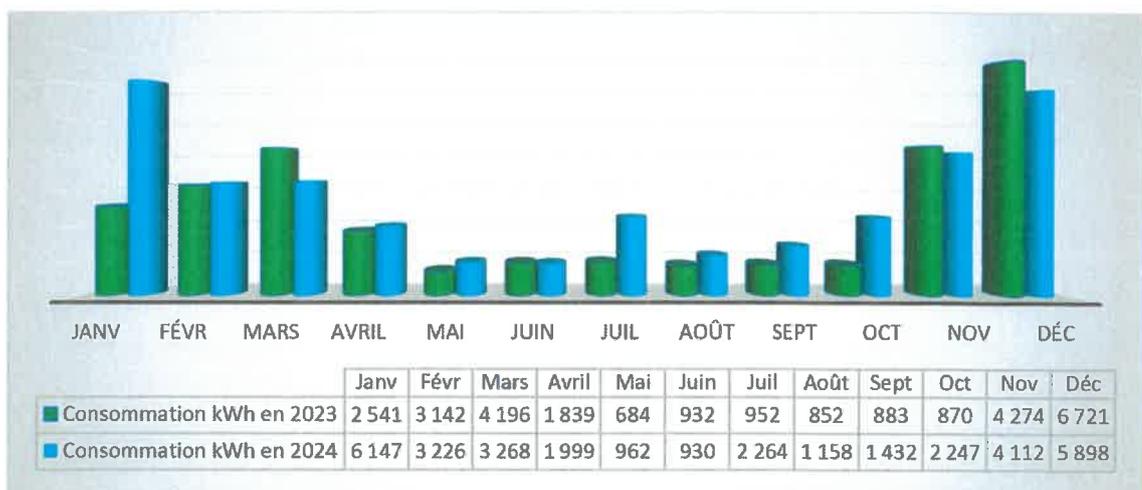
Tableau n° 10 Consommation d'eau en m³ - 2023 et 2024



8 > CONSOMMATION ELECTRIQUE

La consommation totale annuelle d'électricité pour l'année 2024 s'élève à 33 643 kWh soit 3.33 kWh tonne par tonne entrante sur la plate-forme.

Tableau n° 11 Consommation électrique en kWh - 2023 et 2024



La consommation annuelle est stable par rapport à 2023 avec une augmentation de la consommation en début d'année et une augmentation sur les mois de juillet, août septembre et octobre lié à une activité plus soutenue qu'en 2024.

9 > COMPTE GER

Le compte de Gros Entretien Renouvellement de la plate-forme de CHEZY vous est présenté en annexe n°6.

Vous trouverez ci-dessous un comparatif entre les dépenses réalisées dans le cadre du compte GER et la facturation réalisée au SICTOM Nord-Allier (hors maîtrise d'œuvre Suez et dépenses diverses d'amélioration du site).

La rémunération a été revue à la suite du dernier appel d'offre ; les montants du marché actuel sont plus élevés que ceux du précédent. En 2024, nous constatons un solde très légèrement positif (+354,99 €) ; le solde de l'exercice précédent était négatif (-68 115 €) et le solde du GER reste négatif sur les deux années du contrat écoulées.

REMUNERATION CONTRAT	Début nouveau marché Octobre 2022- Octobre 2023	Octobre 2023-Octobre 2024
GER partie fixe	48 124	50297,6
GER partie variable	16 864	21439,28
TOTAL	64988	71736,88
DEPENSES REELLES	2022-2023	2023-2024
BROYEUR	69242	41566,21
CRIBLE	2247	3963,18
VOIRIE/VRD	20125	0
CASIERS	41488	25825,5
TOTAL	133103	71381,89
RESULTATS	2021-2022	2021-2022
TOTAL	-68115	+ 354,99

10 > CONCLUSION

La quantité de déchets verts entrants sur la plate-forme en 2024 a été de **10 114,39 tonnes**.

Les tonnages sont répartis comme suit :

- **7382,07 tonnes** de déchets verts,
- **2 509,88 tonnes** de déchets verts collectés en porte à porte.

Cette plate-forme traite uniquement des déchets verts.

Suite à l'étude hydraulique réalisée en 2024, qui avait pour objectif de déterminer les aménagements nécessaires pour qu'aucun rejet du bassin des jus de la plate-forme ne soit déversé dans le réseau du SICTOM, des travaux ont été réalisés en 2024 pour isoler le bassin des jus de compostage du réseau du SICTOM NORD ALLIER, limiter la quantité de fines dans le bassin et avoir la capacité de retenir toutes les eaux d'extinction en cas d'incendie.

Un regard avec fermeture de la conduite d'évacuation du bassin vers l'ISDND a été rajouté.

Une vanne guillotine a été posée à l'entrée du bassin des lixiviats de la plate-forme afin de pouvoir stocker de l'eau sur la plate-forme en cas de forte pluviométrie.

TERRIAL est chargé de la commercialisation des composts normés élaborés sur la plate-forme.

Le compost produit respecte les paramètres de la norme NFU 44-051 pour tous les lots.

3 623,12 tonnes ont été commercialisées en 2024.

